



## Comité technique local (CTL) du 1<sup>er</sup> juillet 2019 :

Un syndicat a souhaité faire une déclaration liminaire et partir, sans attendre la réponse de la directrice. Les 3 autres syndicats ont préféré ne pas faire de liminaire, ce qui n'a pas manqué de surprendre et même de déstabiliser la directrice, et lui ont réservé une surprise ultérieure (voir la fin du compte-rendu)

### Réorganisation de la DOE (Division des opérations de l'Etat)

Pour l'actuel et futur chef de division, les maître-mots du projet ont été « concertation, consultation et écoute des services ». Les agents de la DOE se sont fait leur opinion au fur et à mesure...

La nouvelle organisation prévoit de passer à 2 services avec 3 secteurs et parfois différentes cellules, en essayant d'équilibrer les missions entre les 2 services. 90% des agents ne changent pas de mission. Il y a 75 personnes actuellement à la DOE, il devrait y avoir le même nombre d'agents après mais pour l'avenir...

Premiers déménagements début septembre, dernières installations 6 semaines à 2 mois plus tard.

La direction a employé les grands mots (maux ?) qui font qu'une restructuration n'est pas une bonne restructuration sans eux... : recherche des synergies, fonctionnement en mode projet, logique de process métiers, accroître la visibilité et la lisibilité de l'organisation, conduite du changement. Le responsable du Pôle PIROE a même clos le débat par ces mots « adapter les process au plus près des synergies »...

### Les élus FO DGFIP 67 ont porté les points suivants :

- Il nous a fallu entre 10 et 15 minutes pour obtenir le **nombre d'agents qui seront affectés** dans les différents secteurs et cellules au 01/09 ! Apparemment c'était un secret d'Etat... Hallucinant ! Il a fallu qu'on menace de quitter le CTL :

#### Service Dépense :

secteur Rémunérations : 8B -7C

secteur Compta-Immo-paye-PEC RNF : 5B - 2C

secteur SFACT : 4B - 6C

#### Service comptabilité consolidée :

##### secteur moyens financiers :

cellule BDF - caisse - virements + LRec + VI : 1B - 4C

cellule compta chèques Trésor et transferts comptables sup : 2B - 2C

cellule DFT et régies Etat : 2B - 2C

cellule compta RNF : 3B - 1C

secteur gestion Chèques Trésor : 3B-2C

##### secteur relations PNC

cellule centralisation : 1B - 3C

cellule dotations et autres relations PNC : 2B

cellule recettes fiscales - ajustements et contrôles : 1B -1C

#### Cellule transverse : 2B

- la localisation à proximité du service **DFT** par rapport à la **caisse** ; pas arrêtée à ce jour.
- « la lisibilité de l'organisation tant pour les acteurs du réseau que pour les partenaires extérieurs » comme motif de la réforme : **quelle lisibilité** quand un secteur du service Dépense s'appelle comptabilité alors qu'il y a un service comptabilité, quelle lisibilité quand dans le service Comptabilité- Immobilisations on retrouve la compta de la paye et la PEC (prise en charge) des RNF ; quelle lisibilité quand on mêle chèques trésor et transferts entre comptables supérieurs ? Etc...

- le secteur ou cellule de rattachement de la **compta de Liaison-Rec** (cellule BDF-caisse-virements), des **valeurs inactives (VI)** (idem), des **amendes** (reste à trancher), de la **compta de la paye** (compta-immos)
- 1 seul agent viendra du service Rémunération, 1 de Liaison-Rec, 1 pour les PEC RNF : et les **remplacements** ? Ces collègues n'auront plus le droit d'être malade, de prendre des vacances... ? Pour le chef de division, la polyvalence sera assurée...mais nous n'avons pas vraiment su comment, ni qui...nous avons alerté la direction sur les risques qu'elle prenait...
- il n'y a pas si longtemps, au service de la Comptabilité, il y avait des responsables de secteur contrôleurs...aujourd'hui ils sont inspecteurs...si ce n'est pas un **signe flagrant de déclassement** des inspecteurs...et aussi des contrôleurs...pas de doute, la DGFIP va dans le bon sens ... !!!
- quand on lit dans un document de l'administration « en vue d'améliorer l'efficience du traitement des chaînes, de rechercher des synergies entre les services », on peut craindre des **suppressions d'emplois** à venir...Rappel de la Direction : il n'y a qu'un effectif, c'est celui de la Direction, il n'y a que des suppressions au niveau de la Direction et pas des services...c'est la fongibilité !
- concernant le secteur Compta-Immobilisations, les élus FO ont relevé une **anomalie grave** par rapport à l'organisation exigée par la DG, au respect de la norme comptable 6, au respect de la séparation des tâches dans une chaîne de travail et au respect des règles de contrôles internes, en se basant sur les NDS du Bureau CE-1B (NDS 2011/11/956 du 24/11/11, NDS 2016/07/8372 du 02/08/16, le guide métier du Parc immobilier – traitement comptable et suivi des mises en service ; NB : c'était déjà le cas dans la NDS 2011/11/956 du 24/11/11, donc ce n'est pas une nouveauté !). C'est quand même troublant que des élus du personnel soient obligés de rappeler une direction au respect des NDS de la DG et au respect des normes comptables ! La Direction va faire expertiser cette problématique et vérifier l'efficience du contrôle interne si elle garde l'organisation prévue...

Vote des élus : Contre à l'unanimité.

Pour FO, ce projet n'est pas abouti, comporte des fragilités, s'assoit sur des règles basiques du contrôle interne, porte en germe des suppressions d'emploi futures. Sans parler du fait que beaucoup d'agents ne partagent pas l'enthousiasme de la Direction.

A la suite de ce point à l'ordre du jour, auquel nous souhaitons participer compte-tenu de l'ampleur de la réorganisation et du nombre de collègues concernés, **une déclaration commune a été lue et l'ensemble des élus a quitté la séance** :

Madame la Présidente,

Ce CTL est le premier après votre annonce de la nouvelle cartographie du Bas-Rhin, telle que vous l'envisagez.

Croyez bien que notre participation à cette instance n'enlève rien à notre farouche opposition à ce projet, destiné ni plus ni moins à démanteler notre maillage territorial et un réel service public déployé sur tout le territoire.

La présentation de cette « géographie revisitée » est pour le moins tronquée voire malhonnête.

Elle occulte auprès des élus les suppressions d'emploi confirmées par le Président de la République lui-même.

Ces suppressions ne nous permettront pas d'assurer les permanences promises et ne feront qu'aggraver notre absence aux côtés des citoyens et citoyennes.

Elle occulte auprès des agents le changement de règles de gestion applicables à compter de 2020, changement qui restreindra considérablement la mobilité choisie qui était de mise jusqu'ici dans notre administration.

De plus il crée une angoisse et une démotivation chez nos collègues qui, sur-sollicités depuis des années, n'avaient pas besoin d'une difficulté supplémentaire.

Le plan sur trois ans annoncé génère plus de questions que de réponses.

Si nous sommes venus à votre invitation aujourd'hui c'est pour l'information de nos collègues de la DOE.

Mais nous ne souhaitons pas poursuivre au-delà un dialogue social de façade.

C'est pourquoi les représentants de nos trois organisations, Solidaires, FO et CFDT vont quitter la salle, après vous avoir prié d'annexer cette déclaration au PV de cette séance.



**Vos élus:** José-Luis PEREIRA, Virginie BRACHET, Corine BOURHIS,  
Marina FUNCK ; Experte : Marie-Claire SAIDOU

*Vous êtes nombreux à nous soutenir, n'hésitez plus à nous rejoindre !*